

O. I. X. Macti animo estote Dilecti Fati et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitii hujus apostolica cathedra doctrinis innuit. (Bref de Pie IX a la LIBERTÉ.) M. V. X. Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere que ab hac Sancta Sede clarioribus scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS :	3 mois.	6 mois.	Un an.
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prie du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C^{ie}, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

LA RÉDUCTION

DU NOMBRE DES CABARETS

ET

les lois répressives de l'ivrognerie

Des environs de Rue, 17 septembre 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Le lendemain de l'acceptation par le peuple suisse de l'arrêté fédéral concernant le fléau de l'alcoolisme, j'avais l'honneur de vous adresser un article dont vous me permettez de reproduire ici la conclusion.

.....La sollicitude de nos vaillants hommes d'Etat s'affirmera dans la recherche d'un frein à l'extension de l'alcoolisme, et elle posera des limites à la latitude absolue que la haute administration fédérale avait cru pouvoir laisser au libre développement des débits de boissons. Le nombre des cabarets est évidemment hors de proportion avec les besoins réels des populations, et ne peut, dès lors, avoir pour résultat que de favoriser le déplorable penchant à l'ivrognerie.

D'autre part, pour arrêter la marche envahissante des liqueurs fortes, il y a lieu d'en appeler à la force des lois. Ce sont des moyens adjuvants de l'ordre matériel qui sont loin d'être dépourvus de valeur. Pour sauver le pays d'un fléau aussi général, il faut que l'ivrognerie publique soit regardée comme un délit et qu'elle soit punie par des amendes et par la prison... L'ivrognerie scandaleuse, grossière, menaçante, s'étale tous les jours, avec la plus entière impunité, jusque sous les yeux des agents de la force publique.....

Ma première proposition aura sans doute été combattue par les partisans au nom de la liberté de l'industrie et du commerce. Mais la réponse est facile. Les intérêts de la morale, de l'ordre et de la sécurité publique ne doivent-ils pas toujours prévaloir sur les intérêts privés ? Dans notre pays, le régime de la liberté de l'industrie et du commerce n'a fait qu'augmenter la consommation des boissons alcooliques et répandre les habitudes d'intempérance en multipliant les cabarets. Cette funeste liberté a augmenté le mal, et ceux qui s'intéressent en Suisse à la moralité du peuple constatent avec douleur que le nombre des ménages troublés ou ruinés par l'intempérance et celui des crimes et des délits provoqués par l'ivrognerie augmentent d'année en année. Tous les gens honnêtes savent que la multiplicité des lieux de séduction alcoolique est, pour bien des localités, une cause de ruine morale et matérielle. C'est le cabaret qui engendre l'intempérance, et c'est en proportion de leur nombre que croît ou que décroît également le nombre des ivrognes dans notre pays. Or, avec la quantité de cabarets véritablement effrayante qui existe dans nos cantons suisses, il ne faut pas être surpris si la funeste passion de l'intempérance se développe chez nous dans des proportions alarmantes.

En présence des incon vénients sans nombre qui résultent de la multiplicité

des débits de boissons, certains Etats ont fixé limitativement le nombre. Espérons aussi que nos législateurs réduiront le nombre des pintes et qu'ils ne sacrifieront pas à l'industrie fort peu respectable des débitants de boissons les intérêts supérieurs de la morale et de l'hygiène et considéreront les cabarets, ce qu'ils sont en réalité, comme des établissements insalubres et dangereux.

La Société vaudoise d'utilité publique, réunie dernièrement à Avenches, a adopté à l'unanimité le vœu suivant :

L'assemblée exprime le vœu que les diverses Sociétés d'utilité publique s'efforcent de provoquer, soit par propagande morale, soit par pétitions aux autorités compétentes, des mesures cantonales et communales ayant pour effet de limiter le nombre des auberges et de faire observer les règlements relatifs à l'ivresse et à la police des débits de boissons.

Un mot, en terminant cet article, sur la surveillance et la police des cabarets.

Si par leur nombre même, quand il atteint une certaine limite, les cabarets deviennent un danger, ce danger est bien autrement menaçant quand ces cabarets nombreux sont en même temps des cabarets mal surveillés et mal tenus. Il est un nombre considérable de débits de boissons alcooliques où la police est nulle ou presque nulle, et les maux, conséquences de l'alcoolisme, se multiplient sans rencontrer aucun obstacle. C'est là que le vice se sent à l'aise et que les contraventions et les méfaits de tout genre se commettent le plus souvent : c'est dans ces cabarets de bas étage que l'intempérance va recruter ses plus fervents adeptes.

Il n'est pas rare aussi de rencontrer, dans les campagnes, des cabarets situés loin de tous groupes d'habitations, et qui sont particulièrement recherchés par certains buveurs. Là se rendent les maris qui redoutent les observations importunes de leur femme, et les jeunes gens qui veulent échapper aux regards de leurs parents. Ces débits, qui n'ont aucune raison d'être avouable, sont des foyers d'intempérance, des causes de démoralisation, des écoles de dépravation.

Pour empêcher la diffusion des habitudes d'intempérance si difficiles à guérir, il est donc nécessaire d'exercer sur les débits de boissons une surveillance énergique et de les soumettre à une réglementation ayant pour but de protéger la tranquillité publique contre les écarts des consommateurs et les consommateurs eux-mêmes contre les dangers qui peuvent les attendre au cabaret.

Malheureusement, dans nos campagnes, l'action de l'administration et sa vigilance sont paralysées par la faiblesse des autorités locales, qui craignent de froisser ou de mécontenter certains intérêts privés, et ce qui est plus triste encore, ne voyons-nous pas souvent des autorités diverses qui ont à se faire pardonner à elles-mêmes la contravention

d'hui nous avertissait de continuer à marcher sur les traces de nos prédécesseurs et de nous préserver de l'orgueil. L'Université de Strasbourg doit, avant tout, se proposer pour but de travailler dans un esprit pacifique. Le prince a terminé en exprimant ses meilleurs vœux pour l'Université.

LONDRES, 16 septembre.

La Pall Mall Gazette demande que les Français quittent les Nouvelles-Hébrides.

M. Gladstone, actuellement dans le Tyrol, reviendra demain à Londres.

BERLIN, 16 septembre.

Le Conseil fédéral a adhéré à la proposition de la Prusse tendant à prolonger le petit état de siège à Berlin et dans les environs.

BERLIN, 16 septembre.

Le Reichstag a réélu président M. de Levetzow.

qu'elles seraient chargées de constater ? Comment après cela pourrait-on consentir à se faire agent de police et à dresser procès-verbal contre un de ses administrés ?

Dans un prochain article, nous démontrerons la nécessité de faire et d'appliquer sérieusement des lois répressives de l'ivrognerie. D. T.

Nouvelles fédérales

La revue de Corcelles

Le beau soleil de septembre, qui depuis trois semaines répand à profusion ses trésors de chaleur sur la terre ravie de ce regain d'été, n'a pas marchandé ses rayons non plus à la journée du 16. Il était dit que nos soldats jouiraient jusqu'au bout de cette magnifique sérénité du ciel. Le matin, il est vrai, une légère brume recouvrait la vallée de la Broye, voilant à demi à nos regards les prairies toutes parées de leur fraîcheur, renouvelée par l'abondante rosée de la nuit. Mais les chaudes clartés du soleil levant ne devaient pas tarder à fondre ce vapoureux rideau de gaze humide.

Les trains ont leur majesté des grands jours ; les locomotives étalent comme des reines aux soifées de la cour leur longue traine mouvante, file interminable de wagons aux portières garnies de têtes curieuses. De toutes les directions, la cité de Berthe la fleuve reçoit des hôtés que depuis longtemps elle n'a pas vus si nombreux ; un long flot de vagues humaines s'épanche dans les rues, à l'arrivée de chaque train. Mais les charmes de Payerne ne retiennent pas longtemps la foule. C'est à peine si les gosiers payent un rapide tribut à la dure loi de la soif, qui à toujours en ces circonstances de si fidèles observateurs.

Les piétons s'acheminent à travers les champs dans la direction de Corcelles, tandis que cavaliers et véhicules courent sur la route poussiéreuse, donnant en spectacle un bizarre mélange de soldats et de civils, d'équipages élégants et de lourds fourgons militaires, de toilettes criardes et d'uniformes sombres.

On entend des voix dans la foule : où sont les quatre peupliers ?

C'est en effet le signe de ralliement. A quart d'heure environ au nord du village vaudois de Corcelles et à une bonne demi-heure à l'est de la ville de Payerne, s'étend une vaste plaine, coupée çà et là par des fossés marécageux et ornée de rares ombrages qui rompent à peine l'uniformité d'un paysage peu accidenté.

Au centre de cette plaine, qui a été choisie par les stratéges pour la grande parade du 16 septembre, s'élèvent quatre peupliers qui semblent avoir été posés là comme des poteaux indicateurs, car de loin les doigts des initiés se dirigent vers eux et l'on s'écrie : c'est là !

Tout près du champ des manœuvres, le passage est intercepté par un fossé assez large. Les troupes du génie ont élevé en ce lieu un pont qui fait très bonne figure. Nous nous apprêtons fièrement à le traverser. Mais, halte là ! Le pont est gardé par trois troupiers, l'arme au bras. Consigne

est donnée de ne laisser passer personne. Vous voyez d'ici le tableau. Des milliers de pékins sont là au bord du ravin profond, hésitants, voyant de l'autre côté la terre promise et à côté d'eux le pont qui y conduit. Quelques-uns s'obstinent à croire que ce serait là le chemin le plus commode, mais les Cerbères en uniforme ne l'entendent pas de cette oreille. On ne passe pas, ou gare la baïonnette !

Enfin, en vaillants pékins que nous sommes, nous prenons bravement notre part ; à l'eau les braves et en avant ! Nous voilà enjambant l'humide fossé. Les dames elles-mêmes hasardent la traversée et bientôt toute l'armée des civils est à l'autre bord, ayant passé la mer sans en boire une goutte. Disons bien vite, pour éviter toute gasconnade, que durant ces trois dernières semaines le soleil avait déjà absorbé la plus grande partie du liquide et nous avait ainsi rendu la tâche facile.

N'importe ! Nous avons fait une jolie nique au pont de messieurs du génie, et les soldats d'élite qui le gardaient ont pu se dire que les futurs incorporés au landsturm venaient de donner déjà une belle preuve de leur aptitude à la marche de guerre.

Enfin nous voici à destination. La haie des curieux s'étend le long d'un petit fossé sur une longueur d'environ un kilomètre au moins. La plaine qui va être le théâtre des évolutions de nos milices est d'une platitude désespérante. Rien du joli coup d'œil qu'offrait en 1878 le plateau de Custerwyl avec son encadrement de collines. Les spectateurs sont forcés de se dresser sur la pointe des pieds pour plonger leur regard sur le vaste champ qui est à leur niveau. A Custerwyl, au contraire, la foule commodément assise sur un terrain en pente pouvait suivre de haut les mouvements des troupes. De nombreux pique-nique avaient été organisés sur l'herbette épaisse ; c'était un idylle champêtre à côté de l'appareil militaire.

Ici, c'est bien différent. La foule, tenue à distance par des guides à cheval, est tout entière debout, pressée, haletante, fouillant le lointain d'un regard fatigué. Bientôt, elle entreprend la lutte avec les sentinelles intraitables, qui, à la fin, sont débordées et forcées de livrer passage au torrent envahisseur.

Le défilé toutefois ne se fait pas trop attendre. A 9 heures 40 minutes paraît l'escadron des guides à cheval, qui ouvrent la marche. L'état-major a pris position sur le passage des troupes au point central de la place. On remarque, au milieu du groupe des colonels, MM. les conseillers fédéraux Hertenstein et Ruchonnet ; à côté d'eux les officiers délégués officiellement par les gouvernements étrangers. Leurs éclatants uniformes chamarrés de décorations font l'admiration des curieux. Les officiers de France et d'Italie se distinguent particulièrement par le nombre des croix et étoiles qui ornent leur poitrine. Le délégué de Roumanie attire aussi l'attention par son uniforme oriental et surtout par son bonnet à poil. Les casques étincelants des officiers allemands et russes ne sont pas moins remarquables. Tous ces messieurs caracolent il y a un instant sur des chevaux d'une supême élégance ; à la gare de Payerne, où ils sont descendus du train venant de Fribourg, il y a eu échange de saluts entre eux et nos co-

Londres, 17 septembre.

Le Times et le Standard critiquent violemment les propositions Parnell ; ils les qualifient d'extraordinaires, inouïes,

Le langage du Daily News, au contraire, approuve les propositions et fait pressentir que Gladstone les défendra à la Chambre.

Estavayer, 17 septembre.

Hier un soldat de la batterie 10 est tombé du train près d'Estavayer. Il a été relevé mort.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 16 septembre.

La commission du budget a approuvé le rapport de M. Prevet, allouant au ministre de la guerre un crédit de sept millions pour modification du couchage militaire.

Une dépêche officielle annonce que M. Paul Bert a été reçu hier à Hué, en audience solennelle, par le roi de l'Annam, auquel il a remis des présents au nom de M. Grevy. Le duc Decazes est actuellement dans son château de Grave (Gironde), gravement malade. La Liberté dit que son état est désespéré.

STRASBOURG, 16 septembre.

Le prince impérial a assisté aujourd'hui, en place de l'empereur, à la manifestation organisée à l'Université. A l'allocation du recteur, il a répondu que la fête d'aujourd'hui

Dernières dépêches

Sofia, 17 septembre.

La Chambre a voté par acclamation la réponse au discours du conseil de régence.

La réponse flétrit le coup d'Etat du 24 août, admire l'abnégation et le patriotisme du prince Alexandre, exprime la pleine confiance du pays dans la régence, et la conviction que tous les Bulgares aideront à maintenir l'ordre et la paix afin que la Bulgarie sorte de la crise en conservant sa liberté, ses droits et son indépendance.

lonels. L'officier français, grand et bel homme, avait des gestes gracieux et nobles qui contrastaient avec la politesse un peu raide et anguleuse des officiers prussiens. Mais revenons au défilé. Nous assistons au déploiement de la cavalerie; elle arrive au trot, dans un bel ordre, au son des clairons. Le pas régulier des chevaux s'amorçait sur l'herbe encore non foulée. Au loin un bruit sourd se fait entendre comme si le sol tremblait; c'est l'artillerie qui s'avance au pas de course; les pièces bien alignées défilent avec une symétrie parfaite, traînées par de longues files de chevaux; les artilleurs sont à leur poste, superbes dans leur tenue martiale et conscients du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans les batailles modernes.

Quand pièces et caissons ont passé, suivis d'un murmure d'admiration, le sol cesse de trembler; voici le pas léger des fantassins. Un bataillon de carabiniers ouvre la marche de l'infanterie. Les musiques guerrières retentissent de plus belle. Rien d'imposant comme ces lignes profondes des bataillons formés en carré, ces rangs de soldats en pelotons, s'avancant d'un mouvement uniforme et bien marqué, le drapeau au centre, les chefs devant le front de leurs compagnies.

Toute la II^e division passe ainsi avec ses bataillons de Fribourg, Neuchâtel, Jura, Genève, son train de combat et ses ambulances. Puis, c'est le tour de la première, avec sa cavalerie, son artillerie et l'infanterie vaudoise, genevoise, valaisane, qui marche d'un pas alluré. Encore les pontonniers et les soldats du génie avec leurs engins, puis les équipages, le parc et les ambulances de la I^{re} division... et c'est fini. Ce brillant défilé n'a pas duré moins d'une heure et quart.

Les troupes rentrent dans leurs cantonnements, harassées mais fières. La foule des civils se divise en deux courants, l'un qui se porte vers Payerne, l'autre vers Corcelles, soulevant partout des nuages de poussière. L'ajalchaleur est suffoquant; on fait l'assaut des débits de rafraichissements, mais l'abord en devient difficile. Aussi beaucoup prennent le parti de rentrer immédiatement dans leurs foyers; le train de onze heures, en particulier, ramène à Fribourg une forte colonne de curieux, qui reviennent enchantés du beau et noble spectacle auquel ils ont assisté.

Notre tâche de chroniqueur est ainsi terminée. Nous laissons aux spécialistes et tacticiens le soin de critiquer, s'il y a lieu, certains détails; nous leur abandonnons aussi l'art de revêtir d'expressions techniques les choses que nous avons relatées en simple amateur.

En revoyant par le souvenir cette parade militaire, dans l'éclat des uniformes et des armes polies, dans la savante régularité des mouvements, nous ne pouvons nous défendre d'une lugubre pensée. Notre temps est aux revues de troupes, à l'étalage des forces militaires; chaque nation observe ce qui se fait chez sa voisine. Jamais la Suisse, notamment, n'a été l'objet d'une aussi flatteuse attention de la part des gouvernements étrangers. Eh bien, plaise à Dieu que ces brillantes mises en scène du militarisme moderne ne finissent pas trop tôt en sanglantes tragédies!

L'avenir de l'Europe se révèle bien sombre; nous venons de voir de vilains dessous de cartes dans le jeu de la diplomatie. Aujourd'hui, le droit des petits compte pour peu de chose dans l'aéropage des hommes qui disposent actuellement des destinées du monde, et qui semblent n'avoir plus pour devise que cette parole tristement fameuse: la force prime le droit!
P. P.

L'émigration. — Le cas suivant montre l'utilité, dans certaines circonstances, des dispositions fédérales sur l'émigration.

Un citoyen bernois avait conclu un contrat avec l'agent Breukmann, à Bâle, pour se rendre à New-York. Après avoir payé tous les frais de son voyage, il se trouvait encore en possession d'une somme de 8600 fr. L'agent lui dit qu'il se chargeait de tirer une traite de cette valeur sur une banque de New-York. L'émigrant accepta la proposition.

Arrivé à destination, il voulut encaisser son pécule, mais la banque, — très solide d'ailleurs — refusa de lui payer, faute, à ce que je crois, de couverture suffisante. En proie à mille angoisses, notre Bernois courut auprès du consul suisse qui s'adressa immédiatement au Conseil fédéral. Celui-ci prit aussitôt la chose en main. Il menaçait l'agent de confisquer la caution de 40,000 fr., déposée par lui, conformément à la loi fédérale, si la compagnie qu'il représentait (le *Norddeutscher Lloyd*) ne faisait pas livrer immédiatement à l'émigrant les 8600 fr. qui lui étaient dus. La menace eut l'effet désiré. Mais si nous n'avions pas eu de loi fédérale, le pauvre Bernois eût peut-être entièrement perdu sa petite fortune ou ne l'eût reconquise qu'à grands frais.

Exposition agricole. — La fabrique anglo-suisse de lait condensé, à Cham,

organise une troisième exposition agricole qui aura lieu du 1^{er} au 3 octobre prochain. Seront exposés seuls les taureaux et les vaches appartenant à la race brune. Les fournisseurs de lait de la Compagnie domiciliés en dehors du canton de Zoug pourront également exposer leur bétail. La Compagnie anglo-suisse offre une somme de 3000 fr. pour les primes.

Chemin de fer. — Le *Grutlianer* observe que les gardes-barrières du Gothard gagnent un traitement mensuel de 7 à 10 fr. et qu'elles ont eu pendant l'été jusqu'à 30 trains journaliers. Quelle exploitation!

Ligne du Brunig. — L'assemblée populaire, réunie dimanche dernier à Meiringen, a décidé que la contrée du Oberhasli s'intéresserait à cette ligne par une prise d'actions de 55,000 fr. : un appel va être fait dans ce sens.

Loi des fabriques. — Le *Grutlianer* demande qu'on place les tanneurs sur le même pied que les menuisiers et les brasseurs travaillant avec un nombre restreint d'ouvriers.

Gymnastique. — La Société suisse des maîtres de gymnastique se réunira les 9 et 10 octobre à Einsiedeln. Elle entendra les rapports de MM. Kæhlin et Egg sur la gymnastique dans les écoles de montagne; il s'agit de faire de la propagande en faveur de la gymnastique scolaire.

Petite chronique des cantons

Le tribunal de district de Zurich a jugé mercredi les individus qui avaient pris part, au mois de mai dernier, au pillage du local des salutistes à Aussersihl. Des quatorze accusés, deux ont avoué. L'un le relieur Schädler, a été gratifié de six jours de prison pour entrave au culte; l'autre, l'apprenti Huber, a quatorze jours de prison pour atteinte à la propriété; les frais sont à la charge des condamnés.

— Mardi, sur la route de la Rouvenaz à Montreux, une fillette de moins de trois ans a été écrasée sous les roues d'un landau appartenant à l'un des hôtels de Vevey. Elle a expiré pendant qu'on la transportait chez ses parents. Les étrangers qui occupaient la voiture sont allés visiter la famille éplorée, et sont rentrés à Vevey par le bateau.

Le même jour, et de même à la Rouvenaz, les roues d'un char à pont ont entraîné et mutilé un vieillard d'Attalens. Il a été transporté dans un état lamentable à l'infirmerie de Montreux.

— On relève avec justice le fait que dans la fabrique de limes de MM. Noguët et Borloz à Vallorbes se trouvent un ouvrier qui y travaille depuis 35 ans, deux depuis 34, un depuis 33 et quatre depuis 23, 26, 25 et 21 ans. Ces états de service font honneur aux patrons et aux ouvriers. Les bons maîtres font les bons employés et réciproquement.

— M. Jacob Leu, tailleur, à Travers, a été trouvé mort près du cimetière de cette localité. M. Leu revenait de Fleurier en vélo-pède, et la première supposition a été qu'il s'était tué en faisant une chute. L'examen du cadavre n'ayant laissé découvrir aucune trace de lésions externes, on croit qu'il a été frappé d'apoplexie sur son bicycle.

— Une réunion d'agriculteurs du district de Zofingue demande au gouvernement d'Argovie l'institution de cours agricoles pendant l'hiver.

— Si les touristes affluent cet été dans les Alpes et envahissent les villes du littoral du lac Léman, des lacs des Quatre-Cantons et de Zurich, Neuchâtel-Ville peut se flatter d'avoir sa part du gâteau. En effet, depuis nombre d'années, écrit-on au *National*, nos hôtels n'ont présenté un aspect aussi animé; la population du chef-lieu constate avec un plaisir sans mélange cette affluente inusitée de touristes qui coopèrent, par les sommes rondelles dont ils s'allègent, à la prospérité de toutes les branches de notre commerce local.

Pendant le courant du mois de juillet, les hôtels ont hébergé 2,100 voyageurs.

En août, ce chiffre ascende à 3,940

Soit 6,040 voyageurs dans l'espace de deux mois.

— On annonce des Franches-Montagnes que, sur la demande de l'administration française, la pêche de toute espèce de poisson sera dorénavant interdite dans le Doubs, du 20 octobre au 20 janvier, c'est-à-dire pendant la période d'interdiction de la pêche de la truite. Le Conseil fédéral a donné son assentiment à cette mesure de protection que de nombreux abus ont rendue nécessaire.

— Samedi dernier, on a chargé à la gare de Soleure mille quintaux de fruits à desti-

nation de l'Allemagne. Ils serviront à la fabrication de vin artificiel.

— Le directeur des bains de Ragatz a offert une subvention de 100,000 fr. au chemin de fer de Davos, si on le faisait partir, non de Landquart, mais de Maienfeld. Il n'est pas probable que le gouvernement grison accepte cette condition.

— L'assemblée des propriétaires de vignes et vigneronnes du territoire de Morges, convoquée mercredi, après une discussion générale sur l'opportunité de maintenir ou de supprimer les bans de vendange, s'est prononcée dans ce dernier sens. L'assemblée était peu nombreuse.

Nouvelles de l'étranger

Lettres catholiques

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Paris, 16 septembre.

La foi de M. Chevreul. — Le Congrès catholique de Breslau et l'Empire d'Allemagne. — Les Bénédictins de Beuron.

L'autre jour, en vous parlant de la manière dont le gros public officiel et savant avait fêté le centenaire de M. Chevreul, je m'étais demandé si ce vieillard, que je savais respectable d'ailleurs, et que j'avais même entendu dire chrétien, n'avait pas souffert de ces manifestations où tout le monde avait pris soin d'effacer jusqu'à l'idée de Dieu, où plusieurs, selon l'habitude de cette société apostate, n'avaient parlé de Dieu que pour blasphémer son saint nom.

Je m'étais étonné de ce qu'un savant tellement au-dessus du commun n'eût pas saisi une si belle occasion de protester contre l'impiété moderne, qui se targue sans cesse de marcher en parfait accord avec la science, qu'elle souille ainsi constamment de son haleine empestée; et je m'étais pris avec peine à douter de la foi du héros de la fête. Depuis, il nous est arrivé plus d'un témoignage, et de la foi de M. Chevreul, et de la tristesse qu'il a ressentie de la fausse gaieté que nous constatons dans la *Liberté*, à propos de cette pauvre fête.

Une lettre adressée à l'*Univers*, par quelqu'un qui connaît notre savant, montre sa piété vraiment chrétienne, et l'*Univers* fait suivre cette lettre du récit d'une conversation que M. Nadar, libre-penseur, a voulu avoir avec M. Chevreul touchant la Divinité, et qu'il a reproduite dans un journal républicain où il a coutume d'écrire.

Il reste vrai que, étonné sans doute plus que nous de l'impiété qui n'avait pas craint de s'établir en des circonstances où, dans son simple bon sens, trouvait naturel de rendre grâce, tout d'abord, à l'auteur de la vie, le vieux savant, étourdi de ce bruit auquel il n'est point accoutumé, n'a pas eu la présence d'esprit nécessaire pour confondre l'odieuse folie des acteurs qui le pressaient et l'assourdissaient de leurs louanges souvent grotesques; mais il est prouvé que M. Chevreul n'a rien de commun avec leur impiété, et il faut convenir que les témoignages qui sont rapportés de la foi d'un tel savant ont quelque chose de particulièrement touchant pour ce siècle.

Il serait à souhaiter que tous nos radicaux français et vos radicaux suisses eussent au moins un peu de la loyauté de M. Nadar, et tinssent à l'honneur de laisser connaître à leurs lecteurs les graves paroles de l'un des premiers d'entre ceux qu'ils croient devoir nommer les princes de la science.

Je vous envoie un extrait de la lettre adressée à l'*Univers*, et l'article de M. Nadar, que vous jugerez bon, je pense, de publier dans votre excellent journal.

Nos frères catholiques allemands ne semblent pas disposés à s'endormir dans la petite Capoue que leur valeur a contraint l'empire prussien à leur concéder. Voilà que, dans leurs grandes assises tenues cette année à Breslau, ils ont hautement déclaré au prince de Bismark qu'ils entendaient ne se reposer que lorsqu'ils auraient reconquis tout le beau domaine de la liberté de l'Eglise leur mère. Et ils ne se sont pas contentés de revendiquer la liberté en Prusse; ils ont proclamé que, pour être bonne, pour être vraiment grande et digne de leur concours, la politique de l'empire d'Allemagne devait tendre au rétablissement du pouvoir temporel du Pape. M. de Windthorst a été de nouveau le grand orateur catholique, plus éloquent, plus ardent, plus jeune que jamais, pourrait-on dire....

Voilà donc ce que peut la persévérance chrétienne contre toutes les forces humaines! Si l'on y réfléchit bien, toute la fameuse sagesse du prince de Bismark se trouve aujourd'hui confondue; il est véritablement vaincu, ce grand triomphateur. Au lendemain de la victoire, en 1872, tout son plan a été de se rendre maître de l'Eglise comme il était maître du monde, et aujourd'hui, malgré qu'il n'ait pas cessé de vaincre les nations, il passe sous le joug catholique, et toute la sagesse humaine qui lui reste ne lui sert qu'à gagner du temps aux portes de Canossa.

S'il consentait à se défaire de cette sagesse-là et à entrer sans plus faire trainer, qu'il deviendrait grand aussitôt, d'une grandeur nouvelle.... Mais nous ne devons pas méconnaître ce qu'il y a de grand déjà, de sa part et de celle de l'empereur Guillaume, à s'être rendus sans y être en somme obligés, pour le moment, que par de hautes considérations morales; en sachant y céder, ils se sont élevés au-dessus de la taille commune de nos jours, et nous pouvons attendre encore beaucoup d'eux... nous nous notant toutefois la persévérance de nos frères catholiques d'Allemagne.

La liberté de l'Eglise ne se comprend pas sans la liberté de l'Ordre monastique et des autres Ordres religieux, la fleur du clergé, la milice d'élite de l'Eglise à travers les siècles. Aussi, les chers catholiques allemands ont-ils demandé de toutes leurs forces que le vieux sol germanique fût grand ouvert aux religieux. Déjà on a parlé du rappel des Bénédictins de Beuron en Souabe, que l'amitié d'une princesse de Hohenzollern n'avait pu protéger naguère contre la politique de 1872. Rien ne serait plus heureux pour l'Allemagne que l'expansion de cette belle Congrégation, formée à la grande école de Dom Guéranger, toute pénétrée des traditions des anciens moines, qui ont fait l'Europe. Par leur éducation simple et chrétienne avant tout, par le culte de la liturgie et de toutes les sciences sacrées, ils sont aptes à coopérer de la manière la plus puissante à la restauration de l'ordre social chrétien. Qu'ils rentrent donc et qu'ils entraînent bientôt à leur suite les Jésuites et les autres religieux.

Au reste, la Providence a voulu que la persécution fût féconde pour les Bénédictins de Beuron, qui ont fondé en Bohême, en Styrie, en Belgique et en Angleterre des abbayes et des prieurés qui ont déjà fait revivre autour d'eux avec la vie chrétienne et les sciences chrétiennes, les arts chrétiens, restaurés dans une pureté et une beauté inconnues depuis la Renaissance païenne du XVI^e siècle.

Vous savez peut-être que ces moines, qui ont été appelés à restaurer l'abbaye du Mont-Cassin, ont embelli aussi de leurs magnifiques peintures la cathédrale de Constance, l'antique métropole de la Suisse allemande, et ont mérité les éloges enthousiastes de la cour de Bade.

Lettre de Belgique

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Gand, 14 septembre 1886.

Le culte de l'Eucharistie à Gand. — Le fils d'un cordonnier. — Les martyrs de Namur.

Il y a deux cents ans, un ecclésiastique vénérable, aidé par quelques pieux fidèles, introduisit à Gand une coutume qui ne peut manquer d'intéresser vos honorables lecteurs.

Ainsi que dans votre religieuse cité, c'est toujours publiquement et ostensiblement que le Dieu de l'Eucharistie est porté chez nous aux infirmes et aux moribonds. Jamais il n'est obligé, comme dans d'autres villes soit-disant catholiques, de recourir à l'*Incognito* pour traverser nos rues. Il est même rare qu'il ne soit pas accompagné d'un bon nombre de fidèles, dont le recueillement offre à l'étranger un grand sujet d'édification.

A l'approche des grandes fêtes, un jour est fixé par le curé de chaque paroisse pour la *communio générale des infirmes*. Etant prévue et annoncée, cette cérémonie s'accomplit toujours avec une grande solennité. C'est processionnellement que la sainte Eucharistie est alors portée aux affligés que l'âge ou quelque infirmité retiennent loin de l'Eglise. Outre le défilé, toujours long, des fidèles, tout le clergé paroissial, tous les enfants de chœur et un groupe respectable de musiciens et de chanteurs escortent pieusement l'Agneau divin, qui ne dédaigne pas plus le marchand du pauvre que le salon du riche. Touchante cérémonie qui m'a ému plus d'une fois. Si les chants liturgiques sont beaux quand ils retentissent sous les voûtes des cathédrales, je les trouve plus sublimes encore et d'une poésie plus pieuse, lorsqu'ils se font entendre dans les rues d'une grande ville, à l'heure où toutes les créatures doivent bénir celui qui fait luire pour elles un jour nouveau.

Le deuxième centenaire de l'introduction de cette pieuse coutume a été célébré dimanche dernier, avec une pompe exceptionnelle, dans la paroisse urbaine de Saint-Jacques. Les rues dans lesquelles la procession du Saint-Sacrement devait se dérouler, avaient été brillamment décorées. Sans parler d'un immense concours de fidèles, douze groupes de petits enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, etc., précédaient ou suivaient la Sainte-Hostie, portée par S. G. Mgr Lambrecht, le jeune et savant coadjuteur de l'évêque de Gand. Des costumes distincts avaient été préparés pour chaque groupe; on en montrait qui ont dû coûter jusqu'à 300 francs. Pour tout dire en un mot, rien de plus gracieux que cette longue file d'adorateurs, de chantres, de musiciens, de bannières, de statues, de chasses, d'étendards, se déroulant à travers la cité en fête. Rien de plus édifiant que ces milliers de chrétiens recevant à genoux, avec foi et amour, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement donné sur la place du Grand Canon et sur celle de la Tour Rouge, où des reposoirs avaient été richement disposés, comme pour le jour de la Fête-Dieu.

Puisque l'occasion m'en est offerte, je suis heureux d'ajouter que les catholiques gantois rendent au Saint-Sacrement un culte qui leur fait le plus grand honneur. Dans la plupart des églises, les messes, même durant la semaine, se succèdent depuis 4 à 5 heures du matin jusqu'à 11 heures. A toutes, l'assistance est très nombreuse. Il en est de même au *Sabat*, qui se donne à peu près chaque soir dans presque tous nos sanctuaires.

Hier, notre cité était le théâtre d'une seconde manifestation, qui, pour avoir revêtu un caractère différent de la précédente, n'en méritait pas moins d'être signalée.

Dans le but d'encourager le culte des beaux-arts, le gouvernement belge, depuis longtemps déjà, a établi un concours annuel auquel tous les jeunes artistes de mérite veulent présenter leurs œuvres. Ce concours a lieu tantôt à Bruxelles, tantôt à Anvers, et porte alternativement sur la peinture, la musique et la sculpture. Le premier lauréat obtient le *primo de Rome*, c'est-à-dire, pendant quatre années con-

Chronique religieuse

Fin des vacances. — Nos aumôniers militaires. — Les noces d'or de Léon XIII. — Les fêtes de Notre-Dame du Vorbourg.

Bientôt vont se terminer ces belles semaines où chacun est avide de repos, de soleil, de verdure et de grand-air.

Les vacances! — Comme ce mot qui fait tressaillir de joie l'écolier au milieu de la poussière de ses classes, est doux et plein de charme à l'homme fait, au vieillard, à ceux surtout qui restent enfermés dans les murs des villes et sont absorbés par les travaux de l'esprit.

Votre *chroniqueur religieux* a voulu en goûter aussi, chers lecteurs, et, après les avoir prises bonnes et peut-être trop longues, il est tout heureux de venir vous retrouver, certain d'être reçu avec cette amicale bienveillance dont, par le passé, vous avez été si généreux envers lui.

Après le travail, le repos, c'est dans l'ordre. C'est la loi donnée aux hommes par la paternelle bonté du Créateur.

Vacances, ce septième jour réservé à Dieu dans chaque semaine.

Vacances, ces beaux jours de fête espacés par la sainte Eglise le long de l'année liturgique.

Et ces vacances-là sont bien les meilleures, ces repos les plus fortifiants pour l'âme et pour le corps.

Le jour où l'esprit du monde a voulu les supprimer, ne s'est-il pas vu obligé de les remplacer par ces mille fêtes profanes qui deviennent une plaie sociale, éreintent les corps, abêtissent l'esprit et vidrent les bourses.

Mais tout passe, et les grandes fêtes de l'Eglise qui laissent à l'âme de si beaux souvenirs, et les journées bruyantes et tapageuses, et le bon repos de la campagne, de la montagne et du chalet....

Nous allons donc nous remettre au travail, et au milieu des labeurs, ces causeries dans les colonnes de la *Liberté* seront un cher et agréable délassement.

Il en sera de même pour vous, j'aime à le croire, chers collègues des *chroniques scientifiques et littéraires*, judiciaires et économiques, et pour vous aussi, aimable *Aineur*, qui glaniez si utilement dans les champs de l'Histoire.

— Revenez vite, revenez tous, et pour nous, vos lecteurs, ce sera tout profit.

Des vacances pénibles et souvent fort peu gaies sont celles qu'ont été obligés de prendre bon nombre de nos compatriotes appelés sous les armes par les grosses chaleurs de septembre, et qui viennent de reprendre heureux le chemin de leurs foyers.

C'est chose noble et méritoire que servir le pays. Puisse cette pensée et la satisfaction du devoir accompli être leur récompense!

Pendant les grandes manœuvres, tous nos journaux ont voulu avoir leur reporter, et tenir leurs lecteurs au courant de tous les détails de la vie militaire. On a parlé d'une façon généralement élogieuse de nos aumôniers et de services religieux de nos camps.

On s'est plu à rapporter les paroles vibrantes de patriotisme des prédicateurs. Puisse-t-on comprendre par là que la religion loin d'affaiblir l'amour de la patrie, en est la source véritable et la plus solide fondement! Certes ce ne sera pas trop tôt.

Nous aimons ces sentiments patriotiques dans la bouche des orateurs sacrés, mais nous n'avons pas été moins heureux d'entendre rappeler aux soldats, avec vigueur et fermété, leurs devoirs de chrétiens.

Nombreux sont les dangers qui entourent le jeune milicien; il est bon de le prémunir.

Nombreux, hélas! sont les camarades dépravés, qui se font une gloire de n'avoir ni foi ni loi, et d'en traîner les autres dans leurs désordres. Il est juste de flétrir ces êtres malaisants.

Certes, il est glorieux et honorable pour l'armée suisse de posséder des aumôniers attirés, d'avoir des services religieux officiels, tandis que d'autres pays se figurent que ce sont là de vieilles choses, bonnes pour le temps des arbarèles et des hallesbardes.

Qu'il nous soit permis cependant, de nous faire ici l'écho d'une plainte qui a été souvent formulée et que l'on ne peut trouver que très fondée.

Pourquoi nos aumôniers ne sont-ils appelés que pour les services religieux du dimanche? — Pourquoi, médecins des âmes ne suivent-ils pas la troupe dans les manœuvres comme les médecins des corps?

Plusieurs accidents graves ont eu lieu. La présence immédiate d'un prêtre ne pouvait-elle pas être nécessaire, plus encore que celle du médecin?

Dans tous les cas, elle rassurerait les familles catholiques dont les enfants sont au service, elle serait une garantie pour nos soldats. — Nous ne désespérons pas de voir cette amélioration se réaliser.

Les noces d'or de Léon XIII. Il est presque impossible d'ouvrir une *Revue*, une *Semaine catholique* sans trouver ce titre à la place d'honneur.

Nos grandes assemblées de Broc et d'Altorf se sont occupées de la même question.

Dans la dernière quinzaine d'août, les évêques suisses ont eu leur réunion annuelle à Schwyz, dans laquelle ils ont traité de choses de la plus haute importance. Nous savons, de source certaine, dit l'excellent *Credente catholico*, qu'ils ont pris des résolutions pour fêter dignement les noces d'or de S. S. Léon XIII, résolutions qui seront rendues publiques plus tard.

Le diocèse de Lausanne fera les choses grandement, comme toujours en semblable circonstance.

On nous annonce que la petite *Société de l'Amour filial*, commencée à se répandre dans toutes nos paroisses, par les soins de nos vénérés et dévoués pasteurs et des membres

édictées, une somme annuelle de 5,200 francs, qui lui permet et lui impose le devoir d'aller se perfectionner à l'école des grands maîtres, soit dans la Ville Eternelle, soit dans d'autres pays.

Cette année donc, le *primus* du prix de Rome est un jeune peintre gantois, M. Montalt, âgé de 24 ans seulement, et fils d'un pauvre *cordonnier*. Ce n'est, dès lors, ni à la noblesse de sa naissance, ni aux avantages de la fortune qu'il doit son splendide triomphe, mais uniquement à son infatigable application et à son mérite personnel. Aussi grande a été la joie avec laquelle Gand a salué la décision du jury d'*Anvers*; général et unanime, l'enthousiasme avec lequel le lauréat a été accueilli dans sa ville natale. Ce qui ne s'était jamais vu dans notre siècle, nous l'avons vu hier: toutes les dissensions politiques et religieuses effacées dans la joie commune; toutes les Sociétés gantoises — un nombre d'environ deux cents — escortant de la gare à l'hôtel de ville le pacifique triomphateur, accompagné de son bon vieux père et de son heureuse mère. Honneur à M. Montalt! Honneur à la population gantoise, que les soucis de la vie matérielle sont loin d'avoir matérialisée!

Quel contraste entre les belles fêtes de Gand, où toutes les figures étaient épanouies, et le congrès massade que nos instituteurs officiels viennent de tenir à Namur!

Comme vous le savez, depuis la révision partielle, faite en 1884, de notre sinistre législation scolaire, un certain nombre d'écoles officielles ont été fermées... faute d'écoliers. De là à donner vacance aux bergers qui avaient laissé dégarnir tous leurs moutons, il n'y avait qu'un petit pas. Le bon sens n'a pas hésité à le franchir.

Que de sublimes colères provoqués par cette décision! Que de vertueuses indignations dans la gent pédagogique! Que de récriminations dans la presse et dans les clubs! Que de larmes versées sur le sort de pauvres régents, brutalement jetés sur le pavé et condamnés à mourir de faim avec femmes et enfants! Que d'injures à l'adresse du cabinet Bernaert, assez cruel pour oser faire revivre, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et sur le sol libéral de la Belgique, l'ère inhumaine des persécutions et des martyrs!

Toutes ces plaintes ont donc été rééditées à Namur, puis résumées dans un télégramme... tutoyant, adressé au roi et dont voici la teneur, sinon le mot à mot exact: « Salut, Léopold, les instituteurs officiels, que tes cruels ministres condamnent à périr de faim, te saluent. « Fièvre répétition de la fièvre parole des gladiateurs: *Ave, Caesar, morituri te salutant!* »

Or, parole d'honneur, ce ne peut être que pour nous faire mourir de rire, que nos magistrats officiels s'obstinent à vouloir mourir de faim. D'abord, le nombre des dégoûnés est malheureusement fort restreint. Puis, presque tous ont trouvé un autre *modus vivendi*, qui comme secrétaire communal, qui comme employé postal, qui comme boutiquier, qui comme artiste, qui comme peintre, qui dans un autre métier. En outre, tous reçoivent de la bonacité gouvernementale un traitement d'*attente*, qui n'est jamais inférieur à 4000 fr et s'élève souvent jusqu'à 4000 fr. M^{me} Ronvaux, par exemple, la propre femme du docteur-échevin Ronvaux, le signataire officiel de la dépêche au roi, M^{me} Ronvaux, pour avoir été jadis maîtresse de bonnes manières dans une école de filles aujourd'hui déserte, continue à toucher, bon an mal an, un traitement d'*attente* de 1866 fr. 66.

Et le moyen de manquer de soupe, elle et monsieur son mari?

Admirés, d'ailleurs, comme nos pédagogues choisissent bien leur moment pour faire aux martyrs! Ils font, en deuxième classe, s. v. p., le charmant voyage de Namur; ils passent trois ou quatre jours à faire rippaille dans cette gracieuse cité; le champagne, toujours cher, même quand il est triché, coule à profusion; le congrès se termine par une délicieuse excursion, dans laquelle Mesdames les régentes reviennent en liesse et Messieurs les régents... en goguettes. Pour des martyrs, en voilà donc des martyrs... sur lesquels le sieur Bacchus doit abaisser un regard paternel!

Contrairement aux usages de la cour bruxelloise, le roi n'a, dit-on, pas même accusé réception du télégramme pédagogique. C'est que Sa Majesté a compris que le salut à elle adressé aurait dû être ainsi conçu: *Ave, Caesar, potanturi te salutant!* CASKY.

La foi de M. Chevreul

L'Univers a reçu d'un de ses lecteurs une lettre d'où il ressort qu'il y a trois ou quatre ans, M. le curé de Dourdan, au diocèse de Versailles, vit un jour, après les offices de son église, un beau vieillard agenouillé au pied de l'autel de la Vierge Mère de Dieu, récitant le chapelet, et qu'il se plut à saluer en passant. Ses prières achevées, le vieillard s'approcha gracieusement du prêtre, et lui dit:

Monsieur le curé, vous êtes peut-être étonné de voir à cette heure un étranger dans votre église. Je suis M. Chevreul, j'ai manqué l'heure du train, et, en attendant le prochain, j'ai cru ne pouvoir mieux employer mon temps qu'à venir prier un moment dans votre église. Et sur une observation du digne curé exprimant le souhait que tous les savants ressemblassent à M. Chevreul, celui-ci reprit finement: « Oui, ce sont d'excellentes gens, des gens pleins d'esprit, des savants remarquables en leur spécialité que mes collègues de l'Institut, mais sur tout ce qui se rapporte à Dieu, quelle ignorance! Vous pourriez difficilement l'imaginer. »

Il importe maintenant de reproduire *in extenso* la conversation qu'eut ces jours derniers, avec l'illustre savant M. Nadar, artiste, photographe et aéroplane en renom, et homme de lettres d'un certain mérite. M.

Nadar ne croit pas; on ne doit lui savoir que plus de gré d'avoir rapporté si loyalement les paroles dont on va trouver ici l'écho, et par le moyen desquelles, nous voulons l'espérer, la grâce de Dieu aura fait impression profonde sur son âme:

M. Nadar. — Me permettez-vous, monsieur Chevreul, de vous adresser une question sur un point particulièrement réservé?

Vous avez pendant toute votre existence si digne de vénération, confirmé la nécessité primordiale, en tous ordres, du constat, de la méthode *a posteriori*, et on peut vous proclamer sûrement comme le véritable chef de l'école expérimentale.

Permettez donc à un homme qui vous admire comme il vous aime et qui est, vous n'en doutez pas, un homme de bonne volonté, permettez-lui de s'étonner et de ne plus comprendre quand celui-ci qui a toujours voulu tout voir, le praticien plus qu'éminent qui ne s'est jamais arrêté sans avoir obtenu la preuve, semble, pour conclure devant les effets qu'il voit, qu'il touche, s'immatérialiser, s'évaporer vers une cause première intelligente, qui est l'abstraction pure?

M. Chevreul. — L'abstraction!!! — Non, ce grand fait de la vie, je ne saurais, je ne puis le concevoir, ce qui n'est pas l'expliquer, sans le rattacher à une cause première intelligente.

Si l'athée reproche aux partisans de l'existence de Dieu de n'admettre, prétend-il, qu'une hypothèse qu'ils sont impuissants à démontrer, que l'athée me démontre donc la sienne!

Devant cette sagesse prévoyante qui a présidé à la constitution du monde, sagesse que proclament la mécanique céleste, la dépendance mutuelle des règles organiques, les animaux et leurs instincts, ne serait-on pas tenté de se demander si, à certaines époques des sociétés humaines, le spectacle admirable des choses inanimées et des êtres vivants, l'homme excepté, ne serait pas une leçon infligée à l'orgueil humain?

Ne serait-ce pas une leçon que l'occasion lui offre de comparer, de temps en temps, ces harmonies sublimes, qu'il n'a pas faites, avec le spectacle de sociétés d'individus appartenant à la seule espèce perfectible, douée du libre arbitre, du rayonnement et du sens moral, — en guerre constante avec elle-même, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état dit le plus civilisé, de sorte que le plus grand ennemi de l'homme, c'est l'homme!

Et pourtant, par une amère dérision, certaines bouches disent *humanité*, comme d'autres disent *divinité*.

Et c'est, nous dit-on, pour l'intérêt de cette humanité que, dans certains écrits à l'adresse des gens du monde, on prétend s'appuyer de la science pour affaiblir, sinon détruire le sentiment religieux. Je vois tout ce que la société peut y perdre, je ne vois pas ce qu'elle peut y gagner. Les conditions de l'humanité dans tous les rangs de la société, ne sont pas si heureuses pour qu'on veuille les rendre pires encore.

Vous qui prétendez écrire pour le bonheur des hommes en les éclairant des lumières de la vérité, afin de détruire ce que vous traitez de préjugés, attendez, pour que j'applaudisse à vos efforts, que vous ayez découvert quelque chose de meilleur que l'ESPÉRANCE pour consoler une mère de la mort de son fils, soutenir un malheureux en proie à la misère ou à la douleur, calmer celui qui a failli et qui se repent, pour adoucir enfin les dernières heures du criminel frappé par la justice des hommes.

Ah! ne dites pas que c'est là « une abstraction! » Combien donc n'est-il pas de faits qui, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins réels?

Mais ici, rien de tel: ce qui est, nous le voyons, à moins que nous ne soyons aveugles.

N'est-ce pas la LUMIÈRE, — cette LUMIÈRE DIVINE, — qui me permet de discerner, de voir les couleurs? Et c'est parce que c'est ELLE qui me fait voir, que JE LA VOIS!

Regardez, regardez bien, regardez encore: vous finirez par la voir aussi....

Les évictions en Irlande

D'après une dépêche datée de Galway, 15 septembre, dix-huit prisonniers arrêtés récemment pour avoir résisté aux huissiers qui opéraient les évictions à Woodford sont arrivés mardi soir à Galway avec une escorte de police.

La foule a attaqué la police à coups de pierres. Celle-ci a chargé à la baïonnette. Dans la mêlée, plusieurs individus, parmi lesquels une femme, ont été blessés.

La foule a ensuite attaqué la prison, cassé les vitres et les lanternes. Ce n'est qu'avec peine qu'elle a pu être dispersée.

L'émotion est grande. On craint le renouvellement des désordres.

La Bulgarie et la Russie

La Sobranjé a voté l'adresse au czar, qui est ainsi conçue:

« La Chambre des représentants de Bulgarie adresse à Dieu des prières ardentes pour qu'il vous accorde une vie longue et heureuse. Ils vous présentent leurs félicitations sincères et les sentiments d'un attachement et d'un dévouement profonds. Ils sont convaincus qu'après tout ce qui vient de se passer, la tension qui existait dans les relations de la Russie et de la Bulgarie disparaîtra et que le czar prendra, comme par

le passé, le peuple bulgare et l'œuvre nationale sous sa haute protection pour que l'union bulgare conserve son existence propre et son indépendance. »

L'adresse a été portée par une députation au consulat de Russie.

La Chambre s'est occupée ensuite des projets financiers.

Canton de Fribourg

Le seizième tirage des numéros des obligations de l'emprunt à primes de la ville de Fribourg a eu lieu le 15 courant et a donné le résultat suivant: Une prime de 20,000 fr. gagnée par la série 4,444, N° 11; quatre primes de 800 fr. obtenues par les séries 662, N° 3; 5,027, N° 6; 8,357, N° 1, et 10,411, N° 24. Viennent ensuite 20 séries avec chacune 100 fr. et 1,400 séries à 13 fr., soit un total de 43,400 fr. Toutes ces primes seront payées dès le 15 janvier 1887 par la Caisse d'amortissement de la dette publique à Fribourg, et par les banques mentionnées sur les obligations.

En s'adressant au secrétariat communal de la ville de Fribourg, on obtient une liste du tirage.

Lundi, à 7 heures du soir, un incendie a éclaté à Saint-Aubin, chez Louis Collaud-Collet, meunier. Les bâtiments, grange et écuries, bondés de provisions, foin, paille, ont été détruits.

Estavayer, 17 septembre.

Les manœuvres de division ainsi que la visite des anciens élèves du pensionnat de Fribourg ont attiré dans notre petite ville nombre de personnages marquants. Tous se sont extasiés devant les trésors artistiques et archéologiques de notre ville qui mériterait à juste titre de plus fréquentes visites de la part des étrangers.

L'église St-Laurent avec son gracieux clocher, ses stalles magnifiques et la grille du chœur; le château avec sa superbe façade et ses donjons imposants; les tours et les remparts, les arcades, les grillages des fenêtres, les frontispices et les galeries d'un grand nombre de maisons particulières ont été justement admirés. Combien on regrette par contre la distance de la gare et l'éloignement du lac qui semblent isoler à dessein cette charmante cité du moyen-âge.

La société d'histoire de la Suisse romande et les artistes du dehors nous honorent quelquefois de leurs visites, mais nous croyons que parmi les innombrables touristes qui parcourent chaque année la Suisse bien peu se doutent qu'Estavayer mérite une visite de quelques heures.

Un artilleur de la batterie 11, Emile Leuzinger, de la Chaux-de-Fonds, est tombé jeudi après-midi du train qui ramenait la batterie à Yverdon. L'accident est survenu vers 3 heures, près de la gare de Cheyres. Le malheureux a eu les deux jambes coupées. On ne pense pas qu'il puisse survivre.

Le district de la Veveyse vient de faire une grande perte, par la mort de M. le député Bourret, ancien syndic de la commune du Crêt. C'était un homme de bien, un administrateur prudent qui a rendu les plus grands services à sa commune, et un fervent chrétien dévoué à toutes les œuvres catholiques. Il est mort dans la force de l'âge, des suites d'un accident. Son ensevelissement aura lieu samedi, à 9 heures du matin, dans la paroisse du Crêt.

Jeudi, à 9 heures et demie du soir, la machine de train 15 a déraillé en arrivant à la gare de Chénens. L'accident est dû, paraît-il, au mauvais état de la locomotive. Le mécanicien voulait continuer avec la même machine, quand elle a été rétablie sur les rails, mais les voyageurs s'y sont formellement opposés.

CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 17 septembre.

Le conseil autorise:

La commune du Crêt à construire une nouvelle église.

La commune de Rossens à construire un bâtiment devant servir de pinte communale en remplacement de celui qui a été incendié le 20 août 1885.

La commune de Vaulruz à faire des coupes de bois dans ses forêts.

Le cercle scolaire libre de Fendingen à lever des impôts.

Il ratifie la décision prise le 11 février 1886 par l'assemblée des délégués des communes garantes de la Caisse d'épargne de la Gruyère relativement à la liquidation de cet établissement et à l'abandon du fonds de réserve de 14,500 fr. à l'hospice de district.

du Pius-Verein. Environ 30,000 formulaires d'agrégation ont été expédiés dans le seul canton de Fribourg.

Les membres de la Petite Société s'engagent à réciter tous les jours un Ave Maria et trois invocations pour le Souverain-Pontife, et à donner une aumône de 5 centimes par mois.

En récompense, Notre Saint-Père le Pape leur accorde 9 indulgences plénières par an, à diverses fêtes, et plusieurs indulgences partielles quotidiennes pour la récitation des prières.

Quel est le catholique qui voudrait ne pas faire partie de cette sainte et utile association?

Un Comité central de dames fondé à Crémone vient de s'adresser à tous les catholiques du monde pour leur demander en faveur du Père commun des fidèles des communions et des Rosaïres.

« Oui, des Communions et des Rosaïres, dit l'appel que nous avons sous les yeux, qui sont des armes risibles selon les incrédules, mais qui, dans les mains des chrétiens ardents et croyants, deviennent des armes puissantes et toujours victorieuses. La Communion sera toujours notre force, notre nourriture, notre défense, le perpétuel souffle des pensées et d'œuvres saintes, le feu du temple, qui dans l'union de notre cœur avec celui Jésus, nous fait brûler d'amour divin. Et que le Rosaire soit

toujours notre épée, la douce chaîne qui nous tient près de Marie, la mystique échelle par laquelle nos prières montent aux cieux, et les grâces et les bénédictions toutes puissantes de notre chère Mère et Reine en descendent. Si la terre obtint autrefois par le Rosaire le triomphe et le salut, pourquoi n'obtiendra-t-elle pas, par le même Rosaire le triomphe du doux royaume de Jésus-Christ ? »

Ces jours, de grandes fêtes religieuses ont lieu à Notre-Dame du Vorbourg près Delémont. La sainte chapelle du Vorbourg a été consacrée en 1043 par le Pape Léon IX, qui appartenait par sa naissance au diocèse de Bâle.

Elle a été et demeure le sanctuaire le plus vénérable et le plus vénéré du Jura catholique. Chaque jour de nombreux pèlerins la visitent avec dévotion.

Le dimanche du Saint Nom de Marie, 12 septembre 1869, S. G. Mgr Lachat, évêque de Bâle, a couronné solennellement, au nom et par ordre de Pie IX, la statue miraculeuse de Notre-Dame du Vorbourg.

C'est pour célébrer le 17^{me} anniversaire de ce couronnement qu'une octave solennelle a commencé dimanche dernier pour finir le 29 septembre.

Toutes les paroisses voisines s'y rendent

tour à tour un jour désigné de la semaine pour chanter la grand-messe et assister aux cérémonies.

En vertu d'un bref de S. S. Pie IX, il y a indulgence plénière pour tous ceux qui, ayant reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visiteront la sainte chapelle du Vorbourg, durant l'octave et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

Par un diplôme délivré le 2 août 1869, par le cardinal Antonelli, la sainte chapelle du Vorbourg est agrégée à la sainte maison de Lorette, en Italie et jouit de toutes les indulgences attachées à ce vénérable sanctuaire. En 1833, le Pape Grégoire XVI a accordé à perpétuité une indulgence plénière une fois par semaine à ceux qui, s'étant confessés et ayant communiqué visiteront la chapelle de Vorbourg et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife. En outre, trois cents jours d'indulgence pour chaque visite. Le matras-antel est privilégié par le même indult, et on peut dire tous les jours la messe de la Sainte-Vierge.

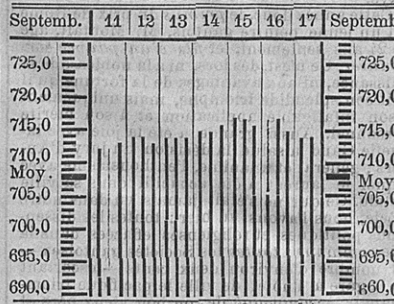
Daigne Notre-Dame du Vorbourg écouter les prières de ses pieux enfants du Jura, donner à leur pays la paix dans la justice et la liberté religieuse.

Fidelis.

M. SOUSSENS, Rédacteur

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



	11	12	13	14	15	16	17	
7 h. matin	714	713	714	713	712	713	714	7 h. matin
1 h. soir	721	720	721	720	719	720	721	1 h. soir
7 h. soir	718	718	718	718	718	718	718	7 h. soir
Minimum	714	713	714	713	712	713	714	Minimum
Maximum	721	720	721	720	719	720	721	Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C^{ie} Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

AVIS

M^{me} Sophie Jungo, locataire au Grabensaal, N° 139 (l'Ange), se recommande à l'honorable public pour ses services à la journée. (O. 644)

Un jeune homme ayant fait toutes ses études désire être placé comme précepteur ou professeur. — S'adresser au Préfet du Collège de Saint-Maurice (Valais). (O. 637)

AVIS

Une jeune fille intelligente, qui connaît bien les deux langues et laquelle a déjà travaillé dans un bureau cherche un engagement pour le mois d'octobre. Elle connaît aussi les travaux de ménage et y aiderait au besoin. Bons certificats. S'adresser à M^{me} Orell, Fussli et Cie, à Fribourg. (O. 642)

On prendrait des étudiants du Collège en pension. S'adresser, N° 99, Rue du Pont-Suspendu. (O. 648)

RAISINS DE LAVAUX

Par caisse de 5 kilogrammes franco contre remboursement de 4 fr. 50.

Chez L. Bovard-Mercanton, Cully. (O. 650) (O. 8341 L.)

CIGARETTES & TABACS TURCS DE LA RÉGIE OTTOMANE

(O. 471) Commerce en gros : D. Spihiger, Lausanne. (07957L)
Sur les Grand'Places, à Fribourg
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN SUISSE

THÉÂTRE MÉCANIQUE MORIEUX

LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU VOYAGEANT SUR LE CONTINENT
ET AYANT ÉTÉ VISITÉ PAR LES HAUTS PERSONNAGES DES COURS D'EUROPE
— Grandes et brillantes représentations —
Vendredi, une représentation à 8 heures du soir.
Samedi, deux représentations à 5 et 8 heures du soir.
Dimanches les dernières représentations
PROGRAMME. — Voyage pittoresque autour du monde. — Un carnaval sur la glace. — Production des célèbres automates danseurs de corde. — La fête du soleil dans l'empire de Jupiter. — La fable de la cigogne. — Représentations de diophrama, caricatures et de chromatropes.
PRIX DES PLACES :
Places réservées, 2 fr. — Premier rang, 1 fr. 50. — 2^{me} rang, 1 fr. — Galerie, 50 cent.
Les enfants âgés de moins de dix ans payent aux places réservées 1 fr., premier rang 75 cent., deuxième rang 50 cent.
Eugène de DEVOORDE, Directeur du théâtre Morieux.



UN PROFESSEUR ITALIEN

muni d'excellentes recommandations fribourgeoises, va ouvrir un Cours d'italien, à Fribourg. Voir pour renseignements et conditions au bureau de la Liberté ou de MM. Orell, Fussli et Cie. — Il y aura un Cours spécial pour Dames. — Leçons particulières et à domicile Cours d'espagnol, par le même. (O. 652)

Pour disparaître le tartre des dents est indispensable la célèbre
POUDRE VÉGÉTALE DES DENTS
du docteur J.-G. POPP
dentiste de la cour L. R. à Vienne (Autriche).
Elle nettoie les dents au point que par son emploi quotidien l'émail et la blancheur en paraissent à mesure et que la mauvaise odeur de la bouche se change en arôme agréable.
Prix par une boîte 1 fr. 25.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU D^r J.-G. POPP
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR L. R. DE VIENNE
Cette eau dentifrice est la seule employée dans les cliniques médicales de Vienne, Berlin, Londres et Paris, contre tous les maux de dents, de la bouche et de la gorge.
En flacons à 4 fr. 25, 2 fr. 50 et 3 fr. 50.
Succès garanti en suivant strictement les indications du prospectus.
D^r J. Popp
Poudre dentifrice végétale, 1 franc 25
Pâte odontalgique anathérine, 3 francs
Pâte dentifrice aromatique, 50 centimes
Savon aux herbes contre les maladies de la peau, 50 cent.
Se vend à Fribourg : Bœchat et Bourgnecht, pharm.; A. Pilet, pharm.; Ch. Lapp, droguerie; Vilmar-Gütz, pharm.; à Châtel-St-Denis : L. Wetstein, pharm.; à Payerne : Pharmacie Muller; à Moral : Golliez, pharm.; à Estavayer : Porcelet, pharm.; à Romont : Comte, pharm.; à Avenches : Caspary, pharm.; à Genève : Burkel, frères (en gros). (O. 399)

RAISINS DE SION
en caisse de 5 kilogrammes à 4 francs 50 franco en rembourse, chez
Franz de SÉPIBUS, Sion. (O. 602) (O.L. 45 S.)

MALADIES DE LA PEAU
Eruptions au visage; boutons; tannes; Nez fleuri (nez rouge); taches de rousseur ou lentilles; chute de cheveux; pellicules; bourgeons; granulations; gale; teigne; affections herpétiques (dartres). Prurit ou démangeaison; goîtres; verrues; abcès; fluxion acrimoneuse; engelures; tumeurs; plaies; varices, etc., etc. Traitement par correspondance; remèdes innocents.
Aucun dérangement professionnel.
Bremicker, médecin prat. à Glaris (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. (O. 337/338)

Spécialité de paratonnerres
Installation d'après le dernier système et selon prescription de la loi, pour églises, chapelles, bâtiments, usines, épreuve électrique. Travail garanti.
S'adresser à MM. J. SUTTER & G. WEHNER, constructeurs, à Bulle. (O. 507)

Les examens des recrues
vont commencer sous peu. Les jeunes gens qui désirent repasser, en peu de temps, toutes les branches du programme des prochains examens, peuvent se procurer le petit guide pratique

AUX RECRUES SUISSES
par Perriard & Golaz, experts pédagogiques. En vente dans les principales librairies et chez MM. Orell-Fussli et Cie, Libraires-Éditeurs, à Zurich au prix modique de 50 centimes. (O. 134)

AVIS IMPORTANT

POUR CEUX QUI SOUFFRENT DE HERNIES
Les hernieux voulant consulter personnellement le spécialiste expérimenté Krüsi-Altherr, à Gais, pour bandages ou ceintures de matrice, le trouveront mercredi, 22 courant à l'Hôtel de la gare, à Payerne; le 23, Hôtel de la gare, à Moudon et le 24, Hôtel du Paon, à Yverdon. Il est de fait notoire qu'il a déjà guéri des milliers de personnes gravement atteintes de cette infirmité; de nombreuses attestations sont à disposition. (H. 6548 X.) (O. 630/615)

CACAO SOLUBLE Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ.
PRÉPARATION INSTANTANÉE

En vente à l'Imprimerie catholique.
NOUVELLES PUBLICATIONS
L'Ordre des Chartreux, par Albert Hyrvoix. Un volume de luxe, papier de Hollande et couverture parchemin. Prix 1 fr. 50
La perfection sacerdotale, ou application de l'Eucharistie à la vie du prêtre, d'après les saints Docteurs, par l'abbé Gérardin, missionnaire apostolique. In-12. Franco. Prix 2 fr. 50
Avec approbation du Saint-Siège, de Mgr Mermillod et de Mgr Pévêque de Verdun.
Echo de trente années de prédication, par l'Ermite de Jérusalem. Ouvrage honoré de l'approbation du Patriarche de Jérusalem. Prix 3 fr. 50

MANUEL

DE LA
Congrégation des Saints-Anges
Etablie au Collège Saint-Michel à Fribourg.
CHOIX DE PRIÈRES
ET DE
PIEUSES CONSIDÉRATIONS
RECUEILLIES
par l'abbé Repond, professeur.
Petit volume in-16 de 324 pages, approuvé par S. G. Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève. Pouvant servir de livre de prières pour les enfants et les jeunes gens.

Renfermant: Prières du matin et du soir. — Prières pendant la messe. — Prières pour sanctifier les études. — Vêpres. — Prières pour la confession et la communion. — Prières à la Sainte-Trinité. — A la Sainte-Vierge. — Aux Saints-Anges. — Aux saints patrons de la jeunesse. — A tous les saints. — Prières diverses. — Prières jaculatoires. — Chemin de la Croix. — Visites au Saint-Sacrement. — Neuvaine à saint François-Xavier. — Dévotion des dimanches. — Mémoires de la retraite.
Suivent 30 pages d'extraits des Confessions et des lettres du Bienheureux Pierre Canisius, lectures et méditations extrêmement utiles aux jeunes gens.
L'exemplaire broché, 2 fr. — L'exemplaire relié sur toile, tranché rouge, 2 fr. 60. — Sur une douzaine, le treizième exemplaire gratis.
En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg; chez MM. Ackermann et Baudère, à Bulle; M^{me} Dewarrat, à Châtel-St-Denis; M. Holz, libraire, à Estavayer, et M. Stajessi, à Romont.